COMMENT UTILISER LA TEINTURE TEXTILE SIMPLICOL® ?

Très facile d'utilisation, votre linge sera **teint en machine d'une manière définitive** dès 30°. Les teintures textile Simplicol® sont sans risque pour le textile et le lave-linge. Les couleurs Simplicol® **ne déteignent pas** et vous permettent de teindre, raviver, décorer et créer de nouveaux vêtements et ambiances selon vos envies.

Simplicol® **teint tous les tissus susceptibles d'être teints** comme le coton, le lin, le viscose et les tissus mélangés (voir la liste complète ci-dessous). Le résultat obtenu dépendra de la quantité de linge que vous mettrez dans la machine et de la composition des fibres. Les fibres comme le Nylon et le polyester ne se teignent pas. Certaines coutures resterons claires ce qui ajoutera un **charme supplémentaire** à votre nouveau vêtement.

Liste des textiles que vous pouvez teindre en machine : Raphia, Coton, Damast, Eponge (coton), Cupro (cellulose), Coton/Lin mélangés, Chanvre, Jute, Lin, Fibre d'ortie, Ramie, Sisal, Fibranne, Viscose.

	Mode d'emploi :
	Mettre votre vêtement sur l'envers et le placer dans le lave-linge.
	Couper le sachet contenant le mélange en haut et le placer sur le tissu.
30° 40°	Régler la température (voir étiquette d'entretien). Colorer les textiles lavables à 30 °C à 30°C. Colorer les textiles de 40 à 95 °C à 40°C.
	Programme de lavage « Facile d'entretien » sans prélavage, si le réglage est possible, démarrer avec un niveau d'eau élevé.
	Laisser le programme se dérouler avec tous les rinçages et essorages.
max°	Relaver le vêtement à la température la plus élevée possible (voir étiquette d'entretien) avec de la lessive, ainsi, la coloration ne déteint pas.